

A.S. ENERGIES

Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 1 000 euros

Siège social : 1 B route du Dauphiné 38150 ANJOU

841 004 856 RCS VIENNE

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS EXTRAORDINAIRES DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 20 OCTOBRE 2025

L'an deux mille VINGT-CINQ,

Le 20 octobre, à 10 heures,

Au siège social,

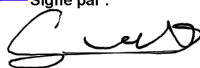
Le soussigné, **Monsieur Anthony SACRAMENTO**, gérant, associé unique de la société **A.S. ENERGIES**, société à responsabilité limitée unipersonnelle, au capital de 1 000 euros, divisé en 100 parts sociales de 10 euros de nominal chacune, dont le siège social est 1 B route du Dauphiné, 38150 ANJOU,

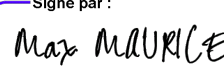
A pris les décisions suivantes :

- Lecture du rapport de la gérance,
- **Augmentation de capital social par apport en numéraire** et modification corrélative des articles 7 et 8 des statuts,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

L'associé unique après avoir entendu le rapport de la gérance, décide de réaliser à compter du 25 octobre 2025, une augmentation de capital social par apport en numéraire, selon les modalités suivantes, savoir :

Signé par :

A05BE82DA16D4C7...

Signé par :

C2B92EF92382459...

Le capital social s'élevant actuellement à 1 000 euros divisé en 100 parts sociales d'un montant de 10 euros de nominal chacune, **il est décidé de l'augmenter de la somme de deux mille cinq cents (2 500) euros, et de le porter ainsi à la somme de trois mille cinq cents (3 500) euros.**

L'augmentation s'effectue par apport en numéraire et par la création de 250 parts sociales nouvelles d'un montant de dix (10) euros de nominal chacune, attribuées à Monsieur Anthony SACRAMENTO, pour 100 parts sociales nouvelles et à la société SANTA FE (900 324 120 RCS Vienne) pour 150 parts sociales nouvelles.

***Monsieur Anthony SACRAMENTO.....apport en numéraire de 1 000 euros
soit la création de 100 parts sociales d'un montant de 10 euros de nominal chacune,***

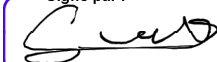
***La société SANTA FE (900 324 120 RCS Vienne).....apport en numéraire de 1 500 euros
soit la création de 150 parts sociales d'un montant de 10 euros de nominal chacune,***

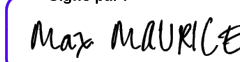
Il est précisé que cette augmentation de capital est réalisée dès l'encaissement effectif de l'apport de deux mille cinq cents (2 500) euros par l'associé unique et la nouvelle associée auprès de la banque de la société A.S. ENERGIES, encaissement effectif devant être constaté par la remise de la banque d'une attestation afin d'effectuer ensuite auprès du greffe du tribunal de commerce de Vienne les formalités d'augmentation de capital social ; ainsi les 250 parts sociales nouvelles auront été entièrement souscrites et libérées et par suite, l'augmentation du capital sera régulièrement et définitivement réalisée.

L'associé unique constatera après la remise de la banque d'une attestation au gérant :

- Que la somme de deux mille cinq cents (2 500) euros, correspondant au montant de la souscription en numéraire a été déposée par l'associé unique et la future associée à la banque par virement sur un compte spécial « augmentation de capital en cours » de la société A.S. ENERGIES, ainsi que l'attestera le récépissé de la banque,

- Qu'ainsi les parts sociales nouvelles ont été entièrement souscrites, qu'elles ont été intégralement libérées et que, par suite, l'augmentation du capital est régulièrement et définitivement réalisée.

Signé par :

A05BE82DA16D4C7...

Signé par :

C2B92EF92382459...

L'associé unique, en conséquence de cette augmentation de capital, décide de modifier les articles 7 et 8 des statuts qui seront ainsi rédigés :

ARTICLE 7 – CAPITAL SOCIAL

Le capital social est fixé à **TROIS MILLE CINQ CENTS (3 500) EUROS**. Il est divisé en 350 parts sociales de dix (10) euros de nominal chacune entièrement souscrites et libérées.

ARTICLE 8 – PARTS SOCIALES

Les parts sociales sont attribuées et réparties comme suit :

À Monsieur Anthony SACRAMENTO,.....200 parts sociales

**À la société SANTA FE.....150 parts sociales
représentée par son président Monsieur Max MAURICE**

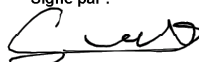
La société deviendra donc SARL pluripersonnelle, compte tenu de la répartition des parts sociales Monsieur Anthony SACRAMENTO conservera son statut de gérant majoritaire (régime social des travailleurs non-salariés).

DEUXIÈME DÉCISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associé unique et la nouvelle associée ont dressé et signé le présent procès-verbal.

L'ASSOCIÉ UNIQUE GÉRANT
Anthony SACRAMENTO

Signé par :

A05BE82DA16D4C7...

LA NOUVELLE ASSOCIÉE
Société SANTA FE
Le président
Max MAURICE

Signé par :

C2B92EF92382459...

Certificat de réalisation

Identifiant d'enveloppe: AD7D438D-8BE9-4853-A838-73D9BBCEDAE1		État: Complétée
Objet: MAITRE MACHEZ / A.S. ENERGIES-PV AUGMENTATION DE CAPITAL APPORT EN NUMERAIRE-20102025.pdf		
Enveloppe source:		
Nombre de pages du document: 4	Signatures: 7	Émetteur de l'enveloppe:
Nombre de pages du certificat: 2	Paraphe: 0	MAITRE DIDIER MACHEZ
Signature dirigée: Activé		30 avenue Général Leclerc
Horodatage de l'enveloppe: Activé		Espace Saint Germain Bâtiment le Miles
Fuseau horaire: (UTC+01:00) Bruxelles, Copenhague, Madrid, Paris		VIENNE, 38200
		maitremachez@icloud.com
		Adresse IP: 2a01:cb14:300:e

Suivi du dossier

État: Original	Titulaire: MAITRE DIDIER MACHEZ	Emplacement: DocuSign
20/10/2025 17:13:29	maitremachez@icloud.com	

Événements de signataire

Anthony SACRAMENTO
asenergies@outlook.com
Niveau de sécurité: E-mail, Authentification de compte (aucune)

Signature

Signé par :

A05BE82DA16D4C7...

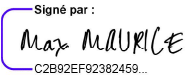
Horodatage

Envoyée: 20/10/2025 17:15:06
Consultée: 21/10/2025 09:21:06
Signée: 21/10/2025 09:22:44

Sélection d'une signature : Écrit sur un appareil
En utilisant l'adresse IP: 90.119.245.16
Signé à l'aide d'un périphérique mobile

Divulgateur relative aux Signatures et aux Dossiers électroniques:
Non offerte par Docusign

Max MAURICE
maurice.max@bbox.fr
Niveau de sécurité: E-mail, Authentification de compte (aucune)

Signé par :

C2B92EF92382459...

Envoyée: 20/10/2025 17:15:07
Consultée: 20/10/2025 17:38:21
Signée: 20/10/2025 17:38:58

Sélection d'une signature : Style présélectionné
En utilisant l'adresse IP: 134.90.140.17

Divulgateur relative aux Signatures et aux Dossiers électroniques:
Non offerte par Docusign

Événements de signataire en personne

Signature

Horodatage

Événements de livraison à l'éditeur

État

Horodatage

Événements de livraison à l'agent

État

Horodatage

Événements de livraison intermédiaire

État

Horodatage

Événements de livraison certifiée

État

Horodatage

Événements de copie carbone

État

Horodatage

Événements de témoins

Signature

Horodatage

Événements notariaux

Signature

Horodatage

Récapitulatif des événements de l'enveloppe	État	Horodatages
---	------	-------------

Enveloppe envoyée	Haché/crypté	20/10/2025 17:15:07
Livraison certifiée	Sécurité vérifiée	20/10/2025 17:38:21
Signature complétée	Sécurité vérifiée	20/10/2025 17:38:58
Complétée	Sécurité vérifiée	21/10/2025 09:22:44

Événements de paiement	État	Horodatages
------------------------	------	-------------